

Information pré-inscription en Licence de psychologie

Année universitaire 2024-2025



Objectifs de la présentation

Cette brève présentation est centrée sur les **informations utiles pour procéder à votre inscription pédagogique**. Il s'agit de vous donner à voir comment s'organise une année universitaire.

Au-delà du calendrier général de l'année, nous vous présentons **les régimes d'examen** qui existent à l'université et que vous aurez à choisir au moment de votre inscription.

Du régime d'examen choisi (contrôle continu ou contrôle terminal – SED) dépend **l'organisation des examens**.

Avant la rentrée, **vous serez invités à une réunion de pré-rentrée** plus ciblée sur le déroulé de l'année, les équipes, les ressources ...

- 1^{ère} année (L1) : le 29 août 2024 de 10h à 12h
- 2^{ème} année (L2) : le 29 août 2024 de 14h à 16h
- 3^{ème} année (L3) : le 29 août 2024 de 12h à 14h

Organisation générale de l'année

Une année de formation est organisée en 2 semestres de 15 semaines chacun (cours et examen)

En 2024-2025, la rentrée se fera plus tôt que les années antérieures

16 septembre 2024

Une nouvelle organisation de l'année et des examens permet l'introduction **d'une semaine inter-semestrielle** sans cours ni examen

Les examens seront organisés en une **session unique 1^{ère} / 2^{nde} chances**

Le calendrier général de l'année (cf. site de l'université)

Semestre 1 : du 16 septembre au 19 janvier 2025

Semaines 1 à 13 → 12 semaines de cours + 1 pour révision, rattrapage de cours, partiels intermédiaires de CC ...

Semaines 14 et 15 → Examen de fin de semestre 1 (du 6.01.2025 au 19.01.2025)

Semestre inter-semestrielle : du 20 janvier au 26 janvier 2025

Semestre 2 : du 27 janvier au 05 juin 2025

Semaines 1 à 13 → 12 semaines de cours + 1 pour révision, rattrapage de cours, partiels intermédiaires de CC ...

Semaines 14 et 15 → Examen de fin de semestre 2 (du 19.05.2025 au 05.06.2025)

Juin : examens de 2^{nde} chance pour les étudiants inscrits en CT-SED

Deux régimes d'examen à l'université

➤ Le contrôle continu (CC)

- Inscriptions en CM + TD
- Assiduité obligatoire aux enseignements
- Épreuves de 1^{ère} et 2^{nde} chances organisées au cours des 15 semaines de chaque semestre (cf. diapo 6)
- Pas d'examen en juin

➤ Le contrôle terminal (CT) avec inscription obligatoire au SED

- Des enseignements en distanciel (pas d'accès aux TD ; possible en CM)
- Organisation des examens ((cf. diapo 7)
 - *épreuves de 1^{ère} chance en fin de chaque semestre (semaines 14 et 15)*
 - *épreuves de 2^{nde} chance en juin*
- Des ressources pédagogiques spécifiques : Regroupements et suivis renforcés (en présentiel ou zoom selon UE) ; Documents de cours (papier ou numériques) ...

L'organisation des examens du **contrôle continu**

- 2 notes minimum par UE (sauf pour les UE stage de L3)
 - Une ou plusieurs notes d'épreuves intermédiaires au cours du semestre
 - 1 note d'épreuve de fin de semestre
- Chaque épreuve est affectée d'un coefficient définissant son poids dans le calcul de la moyenne de l'UE (1^{ère} chance)
- Aucune évaluation ne vaut plus de 50% de la moyenne de 1^{ère} chance
- La note de la dernière épreuve de CC constitue la note de 2^{nde} chance
- A la fin du semestre, on retient la note la plus favorable entre la moyenne des épreuves de 1^{ère} chance et la note de l'évaluation finale valant 2^{nde} chance
- Il n'y a pas d'examens en juin pour les étudiants du CC

L'organisation des examens du **contrôle terminal SED**

- Une note à l'épreuve réalisée en fin de semestre lors des semaines 14 et 15 (janvier pour les UE du 1^{er} semestre et mai pour les UE du 2nd semestre)
- Cette note vaut moyenne de la 1^{ère} chance
- Une note à l'épreuve de juin valant 2^{nde} chance
- On retient la note la plus favorable entre l'évaluation de 1^{ère} chance et l'évaluation de 2^{nde} chance
- Il n'y a pas d'examen pendant la période des enseignements

Les modalités de contrôle des connaissances

Les MCC sont spécifiques à chaque UE.

Elles sont définies :

- par l'équipe pédagogique de chaque UE
- pour permettre d'acquérir des compétences progressives au fil de la Licence

Elles sont votées chaque année par le Conseil d'UFR (CUFR) de Psychologie au plus tard un mois après le début des cours

Elles seront publiées sur la page IRIS

- « L1 – Informations générales », rubrique « Examens » après le vote du CUFR
- « L2 – Informations générales », rubrique « Examens » après le vote du CUFR
- « L3 – Informations générales », rubrique « Examens » après le vote du CUFR

Votre inscription pédagogique en 3 étapes

Etape 1 : Faites vos choix pour les UE optionnelles

- options et langues vivantes en L1, L2 ou L3
- UE de spécialisation en L3 liées au parcours d'étude et projet professionnel : options de spécialité, stage et TER (travail d'étude et de recherche)

Etape 2 : Faites votre choix du régime d'examen (CC ou CT-SED) souhaité

Par défaut vous êtes inscrit.e en contrôle continu. C'est à vous d'indiquer si vous souhaitez être inscrit.e en contrôle terminal SED **en faisant obligatoirement votre inscription** au service d'enseignement à distance (étape 3)

Etape 3 : Finalisez votre inscription au SED en ligne **sans attendre** si possible dès que vous faites votre inscription pédagogique

Où trouver des informations sur les enseignements de L1 et L2



Afin de préparer votre inscription pédagogique, vous devez consulter :

Les plaquettes de présentation des UE publiées sur le site de l'UFR de Psychologie

Pour la Licence 1 : https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/medias/fichier/l1-plaquette-ufr-psycho-2021-2025_1688745102966-pdf?ID_FICHE=133795&INLINE=FALSE

Pour la Licence 2 https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/medias/fichier/l2-plaquette-ufr-psycho-2021-2025_1688745259927-pdf?ID_FICHE=208279&INLINE=FALSE

Pour la Licence 3 semestre 5 https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/medias/fichier/plaquette-licence-3-2021-2025-semester-5-tamponnee_1688745538554-pdf?ID_FICHE=212133&INLINE=FALSE

Pour la Licence 3 semestre 6 https://ufr-psycho.univ-tlse2.fr/medias/fichier/plaquette-licence-3-2021-2025-semester-6-tamponnee_1688745625847-pdf?ID_FICHE=212133&INLINE=FALSE

Vous pouvez aussi consulter le descriptif des enseignements sur le site de l'université :
<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/licence-psychologie-1>